Ouverture de crédit de trésorerie

Commune de GUEMENE-SUR-SCORFF

Plafond : 150 000 €

Durée : 1 an
Intérêts payables trimestriellement
par débit d'office

Montant minimum des tirages
et remboursements : 5.000€

Mise à disposition des fonds à la demande de l'emprunteur par Crédit d'Office
(demande à J- 2 avant 12 h pour un crédit en J)

TAUX : EURIBOR 3 mois moyenné + 1,63 %
base de calcul exact / 365 j

INDEX MAI 2026 : 2,226 %

soit un taux variable de 3,86 %
(taux flooré le jour de l'édition du contrat)

Commission d'engagement : NEANT
Frais de mise en place : 0,30 %
Commission de non Utilisation : NEANT

Possibilité de consolider en moyen ou long terme
au moment choisi par vos soins et par tranches

Proposition sous réserve d'accord par notre comité des prêts, sous réserve de la production du vote du budget 2026 à l'équilibre
Validité de la proposition : 15/07/2026

Gilles DOUILLARD
Chargé d'Affaires Secteur Public



Confidentiel